

Infiltrations

Une infiltration est une pique dans un tendon ou une articulation douloureuse. Un corticoïde (un anti-inflammatoire puissant) et un anesthésique local sont placés dans l'injection. En mettant le médicament directement à l'endroit douloureux, il n'est pas nécessaire de prendre des médicaments ou de suivre d'autres traitements car le médicament est concentré là où il est le plus nécessaire. Cela nous permet de beaucoup diminuer les effets secondaires des médicaments sur le corps.



Les infiltrations sont réalisées depuis de nombreuses années (depuis 1951) et donnent de très bons résultats. Elles sont très efficaces pour l'épaule douloureuse, l'épicondylite du joueur de tennis, le tunnel carpien, la douleur de la hanche, des genoux et des pieds.

C'est une technique simple et rapide (2-3 minutes), peu ou pas du tout douloureuse, et qui n'exige pas de préparation préalable. Elle peut être appliquée par votre médecin traitant dans le centre de santé.

Habituellement 1 ou 2 infiltrations sont suffisantes pour améliorer ou résoudre le processus mais elles peuvent être répétées

plus tard si nécessaire. Les effets adverses des infiltrations sont peu fréquents et habituellement bénins. Quelques heures après la réalisation de l'infiltration, il se peut qu'il y ait un peu de douleur et qu'il faille prendre un paracétamol. Des lésions réversibles dans la zone d'injection (hématome, dépigmentation ou perte de la couleur de la peau, atrophie ou perte d'épaisseur de la peau) sont plus rares. Un effet secondaire plus grave mais très rare est l'infection locale, qui se manifeste par de la fièvre et de la douleur, rougeur et gonflement dans la zone, 24-48 heures après l'injection. Chez les patients diabétiques, on peut observer une augmentation du niveau de glucose ou de « sucre » dans le sang dans les jours qui suivent l'infiltration.

Conseils pour les patients qui doivent recevoir une infiltration

- Ne réalisez pas de grands efforts avec le membre qui a reçu l'infiltration dans les 24 heures qui suivent l'injection. Ensuite, vous pourrez le bouger normalement.
- Consultez rapidement votre médecin traitant si une fois 24-48 heures écoulées après l'infiltration, apparaissent fièvre ou douleur, rougeur et gonflement dans la zone.

L'infiltration ne peut pas être réalisée si:

- Vous prenez des anticoagulants ou vous avez une altération de la coagulation.
- Vous avez un diabète mal contrôlé.
- Vous avez une infection de l'articulation.
- La peau de la zone est infectée.
- Vous portez une prothèse sur l'articulation affectée.
- Vous avez une plaque de psoriasis à l'endroit de la pique.
- Vous êtes allergique aux anesthésiques locaux ou à la cortisone.